

DÉCLARATION PRÉREMPLIE

REVENUS 2024

Pour votre déclaration, ou si vous
ou votre adresse n'ont pas
encore été enregistrée dans l'espace
de dépôt des déclarations publiques,
accédez en ligne ou signez votre déclaration
et renvoyez-la à cette adresse.

LE BOURG
16450 LE GRAND MADIEU



REPUBLIQUE
FRANCAISE

Date limite	
Internet	22 mai
Papier	20 mai



5280-003955-0017-0

POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR

VOTRE NUMÉRO DÉCLARATION PÉDAGOGIQUE
C 10 77 041 956 102

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE NUMÉRO
9 807 887

BARCIKOWSKI CHRISTIANE
29 RUE DE L AVENIR
16100 COGNAC

S'IL Y A DES CHANGEMENTS D'ADRESSE, DÉCLARAISON D'IMPÔT SUR LE REVENU, DÉCLARATION D'IMMOBILITÉ, DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LA FORTUNE
SIGNEZ ET RENVOYEZ CETTE DÉCLARATION MÊME SI VOUS N'AVEZ RIEN À MODIFIER

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2024

DATE DU DÉMÉNAGEMENT

Adresse

au 13 janvier 2024

Appartement

Studio

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2025

DATE DU DÉMÉNAGEMENT

Adresse actuelle

au 13 janvier 2025

Appartement

STATUT CIVIL

Nom de naissance

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Confirmez

Nomin auquel vos courriers seront adressés, lorsque vous n'avez pas d'autre nom :

BARCIKOWSKI

Confirmez

N° téléphone

06 45 38 14 38

Confirmez

CONFIRMÉ

Mail

yoann.lagarde@orange.fr

Confirmez

CONFIRMÉ

Confirmez

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

En

Signature du ou des déclarants :

Signature du ou des déclarants :

Si vous conservez une déclaration
d'impôt sur la fortune immobilière, cochez

Accéder à votre espace particulier
depuis votre smartphone



II. TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

	demandeur	demandeur	revenus à charge	revenus à charge
traitements, salaires				
traitements et salaires				
revenus de traitements des participants employés	12 100	12 100	1 120	1 120
Mobilisation forfaitaire non libératoire	1 120	1 120	1 120	1 120
Honoraires supplémentaires et points PTI exonérées	1 120	1 120	1 120	1 120
Prélevement forfaitaire	1 120	1 120	1 120	1 120
Prestations exceptionnelles	1 120	1 120	1 120	1 120
Primes de partage de la valeur ajoutée				
Primes de partage de la valeur ajoutée	1 120	1 120	1 120	1 120
Primes de partage de la valeur ajoutée	1 120	1 120	1 120	1 120
revenus de restaurants et opéras	1 120	1 120	1 120	1 120
Droits d'auteur, fonctionnaire, chercheurs	1 120	1 120	1 120	1 120
Autres revenus imposables	1 120	1 120	1 120	1 120
Salaires perçus par les non résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1 120	1 120	1 120	1 120
Autres salaires imposables de source étrangère	1 120	1 120	1 120	1 120
autres salaires de source étrangère	1 120	1 120	1 120	1 120
Pensions	12 100	12 100	1 120	1 120
Pensions, retraites, rentes				
Pensions, retraites et rentes				
retraite en capital	12 100	12 100	1 120	1 120
Pensions en capital des plans d'épargne retraite	12 100	12 100	1 120	1 120
retraite en capital	12 100	12 100	1 120	1 120
Pension d'invalidité				
retraite en capital	12 100	12 100	1 120	1 120
Pensions administrées par l'Etat				
Pensions perçues par les non résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	12 100	12 100	1 120	1 120
Autres pensions imposables de source étrangère	12 100	12 100	1 120	1 120
Rebuts viagères à titre gratuit				
rebut viager à titre gratuit	12 100	12 100	1 120	1 120
Rebuts perçus				
rebut viager à titre gratuit	12 100	12 100	1 120	1 120
Kondi perçus par les non résidents et rebuts de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	12 100	12 100	1 120	1 120
Produits des biens et contrôles de capitalisation et d'avantages vie de moins de deux ans et plus versés effectifs avant le 27/9/2017				
produits des versements effectués au prélèvement libératoire				
autres produits				
produits des versements effectués à compter du 27/9/2017	10	10	10	10
produits imposables à 1/3	10	10	10	10
produits imposables à 1/2	10	10	10	10
Produits des biens et contrôles de capitalisation et d'avantages vie de moins de deux ans et perçus effectifs avant le 27/9/2017				
produits soumis au prélèvement libératoire				
autres produits				
produits des versements effectués à compter du 27/9/2017	10	10	10	10
Revenus des actions et parts d'entreprises				
Dividendes imposables des titres non cotés détenus dans le PIA ou le PIA PME	100	100	10	10
Autres revenus distribués et assimilés				
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe				
Intérêts des parts participatives et des minibons				
Intérêts imposables des obligations, rachimobilables ou actions détenues dans le PIA PME	100	100	10	10
Produits des plans d'épargne retraite - mortier en capital				
Revenus déjà soumis aux prélevements sociaux avec CSG déductible				
Revenus déjà soumis aux prélevements sociaux avec CSG déductible si option barème				
Autres revenus déjà soumis aux prélevements sociaux avec CSG déductible				
Revenus déjà soumis au seul prélevement de solidarité de 2/5				
Revenus soumis au seul prélevement de solidarité et assiette à la CSG et à la CRDS				
tranche chargés				
crédit d'impôt sur valeurs étrangères				
prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé				
autres revenus soumis au prélevement ou une retenue libératoire				
Vous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de valeurs mobilières				

